

Compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2024 à 10 h

Étaient présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Messieurs BUR Frédéric, BROCHEC Frédéric, LIEVAUX Émilien
Absents : BASQUIN Lilian, MIRANDA Raphaël

ORDRE DU JOUR :

✚ Débat d'orientation budgétaire

QUESTIONS DIVERSES :

- ✚ Humidité Mairie
- ✚ OLD
- ✚ Compte rendu des délégations

Le Maire ouvre la séance.
Frédéric Bur est désigné secrétaire.

1. **Approbation compte rendu du 03/02/2024**

Après lecture le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. **Débat d'orientation budgétaire.**

- Défibrillateur : choix entre location ou achat plusieurs devis sont proposés. La société Sauvie est la mieux placée en achat avec maintenance ou location. Installation en intérieur ou extérieur, la question se pose de la nécessité d'un point électrique et s'il est impératif que ce dispositif soit installé dans un endroit accessible par toute personne handicapée.
- DECI : en attendant les nouvelles instructions, un Point d'Eau Incendie (PEI) est nécessaire au Hameau de Valouse. L'estimation est de 2000€ environ auquel il faut rajouter les frais d'installation et de mise en route soit 3000€ de prévision au compte 21.
- Panneaux chemins : le meilleur devis est de 1500€ pour 10 panneaux chemins et numéros de maison. Le choix du panneau et de sa couleur est fait. Il en faudrait une douzaine ce qui augmente le devis. Le programme amendes de police pourrait aider à financer ce projet à condition de rajouter des panneaux routiers, notamment de sens interdit ou de feux interdit. Décision au conseil du vote du BP
- Aménagement des poubelles : les croquis sont proposés aux conseillers mais le dossier est à affiner. Néanmoins les crédits sont portés en investissement pour 2024 afin de pouvoir commencer l'opération dès qu'elle sera votée.
- Rénovation chapelle : Un seul devis reçu à ce jour mais 3 entreprises ont visité le chantier et doivent faire des propositions. Les projets sont différents suivant les entreprises. FM Bat devrait se conformer à l'étude du cabinet Edifis. Construire en Provence, ne disposant pas du matériel permettant d'incorporer un support à 2 mètres de profondeur propose de protéger de l'humidité

par des toiles spéciales posées contre les murs et au sol. Ce devis est reçu . Enfin l'entreprise Bertona de Venterol doit aussi faire une proposition et envisage plutôt de cercler le cœur un peu en dessous de la toiture. Une partie des crédits est inscrite au budget même s'il convient d'étoffer le dossier et de chercher les financements possibles.

- Ordinateur de bureau. Son remplacement est prévu au budget. Un devis a été demandé.
- D.U.P. Cette opération pourrait être réalisée afin de permettre une sécurisation du réseau d'eau potable. Si elle se réalise il conviendrait de faire un emprunt pour couvrir ces frais afin qu'en cas de transfert de compétence à la communauté de communes cet emprunt soit transféré avec le réseau. Ces frais sont inscrits au budget si besoin en cours d'année.

Questions diverses

L'heure étant avancée ces questions diverses ne sont pas abordées et devront l'être lors d'un prochain conseil.